

DOSSIER DE PRESSE

Du Commerce Équitable en Alsace

*Solibio crée la première filière
de fruits et légumes Bio, Équitable et Locale*



SOMMAIRE

Edito	3
La coopérative Solibio	4
Historique	5
Chiffres clés	6
Les piliers du référentiel du label Bio équitable en France	7
Pour les producteurs, que change cette labellisation ?	8
Les premiers produits labellisés Bio équitable en France	8
Où trouver les produits de la coopérative labellisés ?	9
Le collectif	10
Contact presse & liens utiles	11



EDITO



Le commerce équitable a toute sa place dans nos filières bio alsaciennes.

Dans l'imaginaire collectif, le commerce équitable évoque souvent des produits venus d'ailleurs, comme le café, le cacao ou les bananes. Pourtant, **ses principes répondent tout autant aux attentes et aux besoins des producteurs bio de notre territoire.**

Produire une alimentation de qualité, dans le respect de l'environnement, suppose aussi de **garantir des conditions économiques justes et pérennes** aux fermes qui la cultivent.

C'est cette conviction qui a conduit les membres de notre coopérative Solibio à **s'engager collectivement dans la démarche Bio Équitable en France.**

L'obtention de ce label marque une étape importante pour notre coopérative : nous devenons la **première filière de fruits et légumes biologiques d'Alsace à obtenir cette reconnaissance.**

Cette distinction vient conforter le projet que nous portons depuis l'origine : construire une agriculture biologique **ancrée dans son territoire, créatrice de valeur** pour les producteurs et capable de **répondre aux attentes croissantes des consommateurs** en matière de transparence et de durabilité.

A l'heure où la transition écologique est urgente, mais insuffisamment soutenue par les pouvoirs publics au niveau national, **nous agissons à notre échelle locale.** Nous construisons aujourd'hui un **modèle résilient** pour nos fermes, pour continuer à nourrir demain.

Cette labellisation récompense le **travail collectif** des producteurs et de nos équipes. Elle nous encourage aussi à poursuivre nos efforts pour démontrer qu'une agriculture plus durable **ne peut se construire sans une juste reconnaissance de celles et ceux qui la font vivre.**

Emmanuel Zerr

Arboriculteur et Président de Solibio



LA COOPÉRATIVE SOLIBIO

La mission de Solibio est de développer une agriculture biologique alsacienne durable en structurant une **filière locale équitable**.

La coopérative permet de mettre en relation les acteurs de la **restauration collective** et les **magasins spécialisés**, avec les producteurs bio du territoire.

L'objectif est de rendre les **produits biologiques locaux facilement disponibles**, et de garantir une **juste rémunération** aux agriculteurs.

Constituée sous la forme d'une SCIC (**Société Coopérative d'Intérêt Collectif**), Solibio rassemble l'ensemble des acteurs de la filière : producteurs, salariés, distributeurs et partenaires.

Ce fonctionnement coopératif favorise une **gouvernance partagée**, où les décisions sont prises collectivement **au service de l'intérêt général** et du développement de l'agriculture biologique alsacienne.



Au quotidien, Solibio **simplifie la commercialisation et la logistique** des produits bio alsaciens.

Grâce à un interlocuteur unique, les cantines scolaires, restaurants collectifs et magasins bio peuvent s'approvisionner facilement auprès de plusieurs fermes bio locales, via **une seule commande et une seule livraison**.

Pour les producteurs, ce modèle coopératif permet de **mutualiser les moyens** commerciaux et logistiques, d'accéder à des débouchés pérennes et à des volumes adaptés à leur équilibre économique.

L'organisation logistique repose sur un fonctionnement en **flux tendu** : les produits sont récoltés en fonction des commandes et transitent rapidement par l'entrepôt, garantissant ainsi une fraîcheur optimale.

Ce modèle **limite également le gaspillage alimentaire** : les déchets organiques représentent seulement 0,03 % des volumes annuels (environ 300 kg) et sont valorisés par Green Phoenix, acteur également présent au Marché Gare.

HISTORIQUE

2008

Création de la SCIC Solibio à l'initiative des producteurs bio et de Bio en Alsace (ex : OPABA), pour pouvoir fournir la restauration collective scolaire.

Solibio rejoint le Réseau Manger Bio, qui regroupe 24 coopératives en France avec l'objectif commun de faciliter l'approvisionnement des produits bio locaux en restauration.

2010

2012

Installation au MIN de Strasbourg. Création du partenariat logistique avec SAPAM.

Développement d'un second marché de clientèle : les magasins spécialisés bio

2013

2022

Déménagement au sein du MIN de Strasbourg dans un nouvel entrepôt de 700m2



Labellisation Bio Equitable en France

2025

CHIFFRES CLÉS

17	producteurs coopérateurs
27	producteurs partenaires
31	membres au sein de la SCIC, réparti en 5 collèges
8	salariés
3,5	millions de chiffres d'affaires : 55% en restauration collective et 45% les magasins
163	clients
5400	livraisons par an
> 24 h	de délai, de la ferme au client
1 500	tonnes de produits livrés par an
100%	bio et de saison
800	références
700m2	d'entrepôt
0,03%	de déchets organiques annuels seulement, revalorisés par Green Phoenix, grâce à notre fonctionnement en flux tendu.





LES PILIERS DU RÉFÉRENTIEL DU LABEL BIO ÉQUITABLE EN FRANCE

Le label Bio Équitable en France **associe les exigences de l'agriculture biologique aux principes du commerce équitable**, appliqués aux filières françaises.

Son objectif est de garantir une **rémunération plus juste** des producteurs tout en favorisant des **relations commerciales durables et transparentes**.

Son référentiel repose sur plusieurs piliers fondamentaux :

- Une **juste rémunération des producteurs**, grâce à des prix construits à partir des coûts de production et permettant de sécuriser la viabilité économique des exploitations.
- Des **engagements commerciaux pluriannuels**, qui offrent de la visibilité aux agriculteurs et favorisent des partenariats de long terme entre producteurs et distributeurs.
- Une **gouvernance collective et démocratique**, avec des organisations de producteurs impliquées dans les décisions et le développement de leur filière.
- Le maintien d'une **agriculture biologique exigeante**, garantissant le respect de pratiques agricoles favorables à l'environnement, à la biodiversité et à la santé des sols.
- Un fonds de développement, alimenté par les ventes labellisées, destiné à financer des **projets collectifs au service des producteurs** : investissements, innovations, actions environnementales ou accompagnement technique.

<< Les consommateurs recherchent des produits à l'origine clairement identifiée, qui soutiennent une agriculture locale et rémunèrent plus justement les producteurs. >>

Vincent Rousselet, Directeur de Bio Équitable en France



207 millions d'euros de ventes.

C'est le cap franchi par Bio Équitable en France en 2025, soit une croissance de +27 % par rapport à 2024.

Un signal fort qui prouve que le commerce équitable origine France s'installe durablement dans les habitudes.

POUR LES PRODUCTEURS, QUE CHANGE CETTE LABELLISATION ?



“Depuis sa création Solibio a pour vocation d’être équitable. La labellisation Bio Équitable en France nous a poussé à formaliser davantage les engagements de chaque partie, avec un contrat qui indique des engagements de volumes sur 3 ans et un prix minimum d’achat par la coopérative, défini collectivement selon nos coûts de production. C’est une sécurité importante pour nos débouchés. Les effets du réchauffement climatique sont rapides. Nous essayons d’adapter notre travail et nos cultures au mieux avec nos moyens, mais la qualité de certaines futures récoltes est aujourd’hui incertaine. Plus que jamais, la filière a besoin de prix juste et rémunérateur.”

*Jacky Schmidt, maraîcher bio Ferme Pulvermühle à Vogelsheim.
Responsable du comité équitable maraîchage à Solibio.*

LES PREMIERS PRODUITS LABELLISÉS BIO ÉQUITABLE EN FRANCE

L’ensemble des produits provenant des producteurs coopérateurs de Solibio sont susceptibles d’intégrer la démarche Bio Équitable en France. Afin de déployer cette labellisation de manière progressive, la coopérative a choisi de débiter avec **cinq produits emblématiques**, particulièrement présents dans les approvisionnements de la restauration collective et des magasins spécialisés bio.

Les premiers produits commercialisés sous le label sont :

- les carottes
- les pommes de terre Marabel et Charlotte
- les pommes Gala et Topaz

Cette première étape permet d’**ancrer la démarche sur des références majeures de la coopérative** avant d’envisager son extension à d’autres productions. Elle reflète la volonté de Solibio de déployer le commerce équitable local de façon pragmatique et durable.

“ Avec ce label, nous mettons en avant nos engagements pour des relations durables avec nos producteurs et notre modèle coopératif, démocratique et transparent. Idéalement, nous espérons que nos partenaires et concurrents sur le marché suivront également cette voie, pour structurer les filières de manière pérenne. ”

Ludovic Lay, Directeur de Solibio



OÙ TROUVER LES PRODUITS DE LA COOPÉRATIVE LABELLISÉS BIO ÉQUITABLE EN FRANCE ?

Dès le mois de septembre 2026, ces produits seront disponibles auprès des partenaires de Solibio.

Au sein de la **restauration collective**, tenue d'intégrer **50% de produits durables et de qualité** dans ses achats, dont les produits issus du commerce équitables conformément à la loi EGAlim : dans les cantines scolaires de l'Eurométropole de Strasbourg et de Mulhouse Alsace Agglomération.

Au sein de la **restauration commerciale** : Phare Citadelle à Strasbourg

Dans les rayons des **magasin bio partenaires** d'Alsace et de Franche-Comté :

- Magasins indépendants
- Biocoop
- Satoriz



« L'équité est au cœur du projet Biocoop depuis 40 ans. C'est pourquoi nous avons initié la création du label Bio Équitable en France et soutenons Solibio depuis ses débuts. La labellisation de Solibio renforce ce partenariat en formalisant cette exigence commune. »

Christophe Guezennec, Sociétaire Biocoop et gérant de Biocoop Coquelicot



LE COLLECTIF



Emmanuel Zerr

Arboriculteur au GAEC du Heidenstein Zerr, en bio depuis 2001.
Président de Solibio

La ferme appartenait à mon grand-père, puis à mon père, et m'a été transmise en 1999. Mon frère Raphaël m'a ensuite rejoint en 2009. À l'origine, la ferme était surtout tournée vers la vigne et les grandes cultures, avec un peu d'élevage. Marqué par la crise de la vache folle, l'élevage a été la première production que nous avons converti en agriculture biologique. J'ai découvert cette approche pendant un stage que j'ai effectué chez un vigneron pendant mes études. Cette façon de produire, plus saine, m'a tout de suite plu.

Nous avons ensuite planté les premiers pommiers. Aujourd'hui, plus de la moitié de nos pommes sont commercialisées via Solibio. Nous avons rejoint la coopérative dès sa création, avec l'envie de nous rassembler entre producteurs et de construire ensemble des filières bio cohérentes et durables.

Toutes les histoires des fermes de la coopératives sont à retrouver sur notre [site internet](#).



CONTACT PRESSE



Geoffroy MUCCI

Responsable Marketing et Communication

g.mucci@solibio.fr

06 31 66 23 33

Solibio

55 rue du marché gare 67200 Strasbourg

03 88 79 15 39

LIENS UTILES

- [Photothèque des fermes](#)
- [Photothèque de l'entrepôt Solibio](#)
- [Nos producteurs](#)
- [FAQ Solibio](#)



in @solibio

f @solibio.alsace

▶ @SolibioAlsace

